

**L'accueil administratif des jeunes chercheurs étrangers en
France : procédures et problèmes rencontrés**

Résultats des enquêtes sur la situation des jeunes chercheurs étrangers

Organisé par l'Association des Chercheurs et Enseignants Tunisiens
en France

10 Juin 2015

Cité Universitaire Internationale-Fondation Maison de Tunisie

- Contexte de la CJC et du chantier “Jeunes Chercheurs Etrangers”
- Notre rôle au sein de la CJC
- Actions concrètes
- Enquêtes et résultats

- La Confédération de Jeunes Chercheurs (CJC) a été créée en 1996 (19 ans d'expertise)
- 33 associations membres partout en France
- Jeunes chercheurs : doctorants et docteurs avec un poste non permanent
- Association pluridisciplinaire, apartisane
- Membre d'Eurodoc (association européenne)
- La voix nationale des jeunes chercheurs

- Conseiller et soutenir les jeunes chercheurs à partir des **connaissances sur les lois et les droits** relatifs aux jeunes chercheurs étrangers
- **Répondre aux questions** des jeunes chercheurs étrangers
- Trouver les **meilleures solutions** pour des problèmes administratifs
- **Informier** sur les autorités administratives compétentes
- Contribuer à l'amélioration de l'accueil des jeunes chercheurs étrangers en France
- Partage et **transfert des informations** entre les associations locales, la CJC et le gouvernement

■ Enquêtes nationales :

- 2006 (publié en 2009) : 685 jeunes chercheurs étrangers interrogés (dont 83% de doctorants)
- 2010 (publié en 2012) : 1349 doctorants étrangers interrogés
- 2012 : contractualisation des jeunes chercheurs
6209 doctorants interrogés (10% des doctorants en France)
dont 1230 étrangers
- 2015 : appel à témoignages sur l'application inégale de la législation et de la réglementation du titre de séjour
"scientifique-chercheur"
271 jeunes chercheurs étrangers (209 doctorants, 62 docteurs)
↳ relayé par l'ACETEF

- **Enquêtes locales :**

- 2011 : Les doctorants internationaux et la question du logement à Montpellier (association Contact, Montpellier)
<http://contact.asso.fr/IMG/pdf/DossierPresseGarant.pdf>
- 2014 : enquête sur les différents processus de renouvellement du titre de séjour en fonction du statut (La Rochelle)

- Manque d'information sur la population des jeunes chercheurs étrangers en France
- Pourcentage d'étrangers en hausse parmi les doctorants :
1/4 en 1999, 1/3 en 2004
- Des difficultés spécifiques pour les doctorants étrangers :
titre de séjour, recherche de logement, langue française
- Des difficultés habituelles des doctorants renforcées pour les étrangers :
 - recherche de logement
 - financement
 - encadrement
 - poursuite de carrière après le doctorat

Des titres de séjour inappropriés :

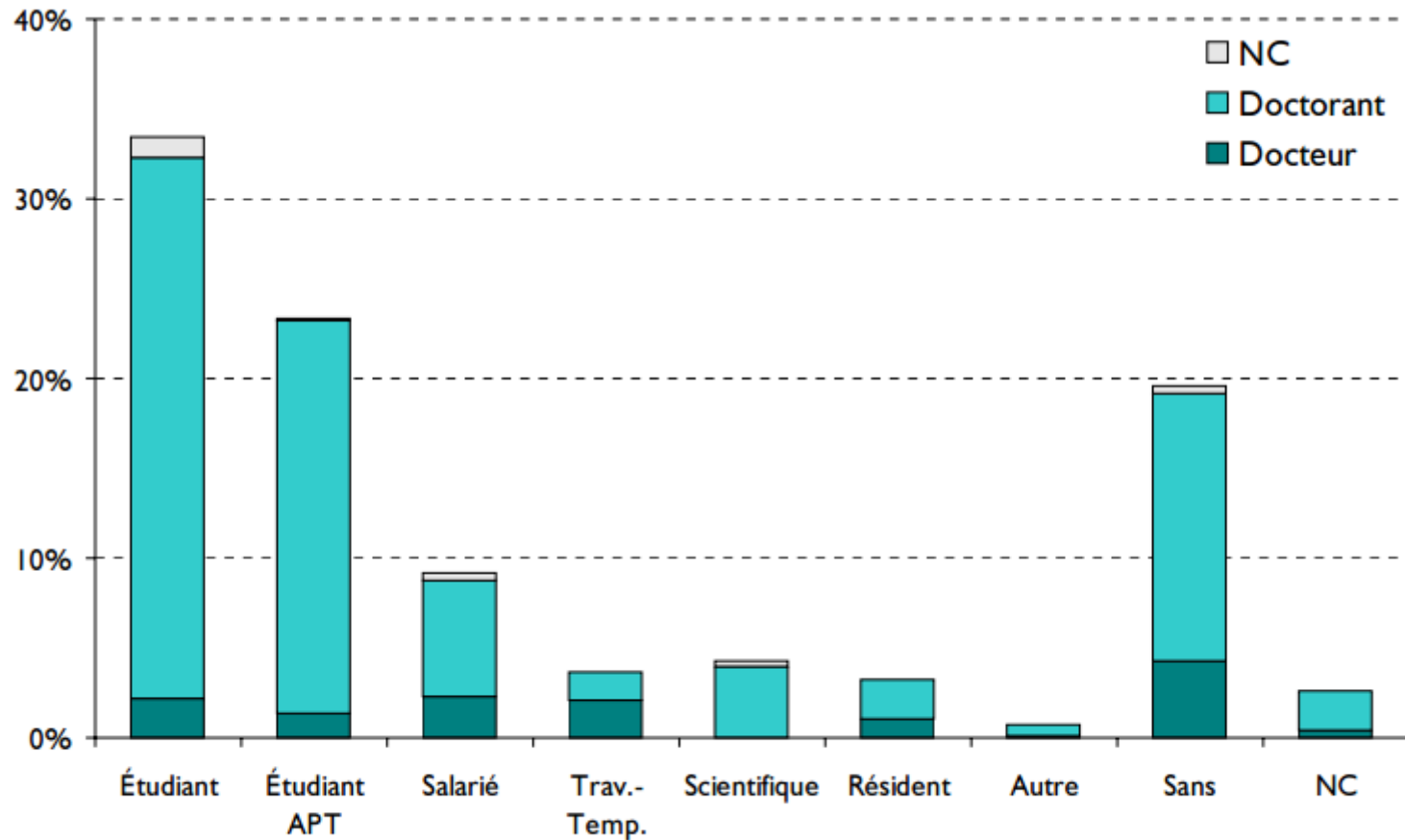
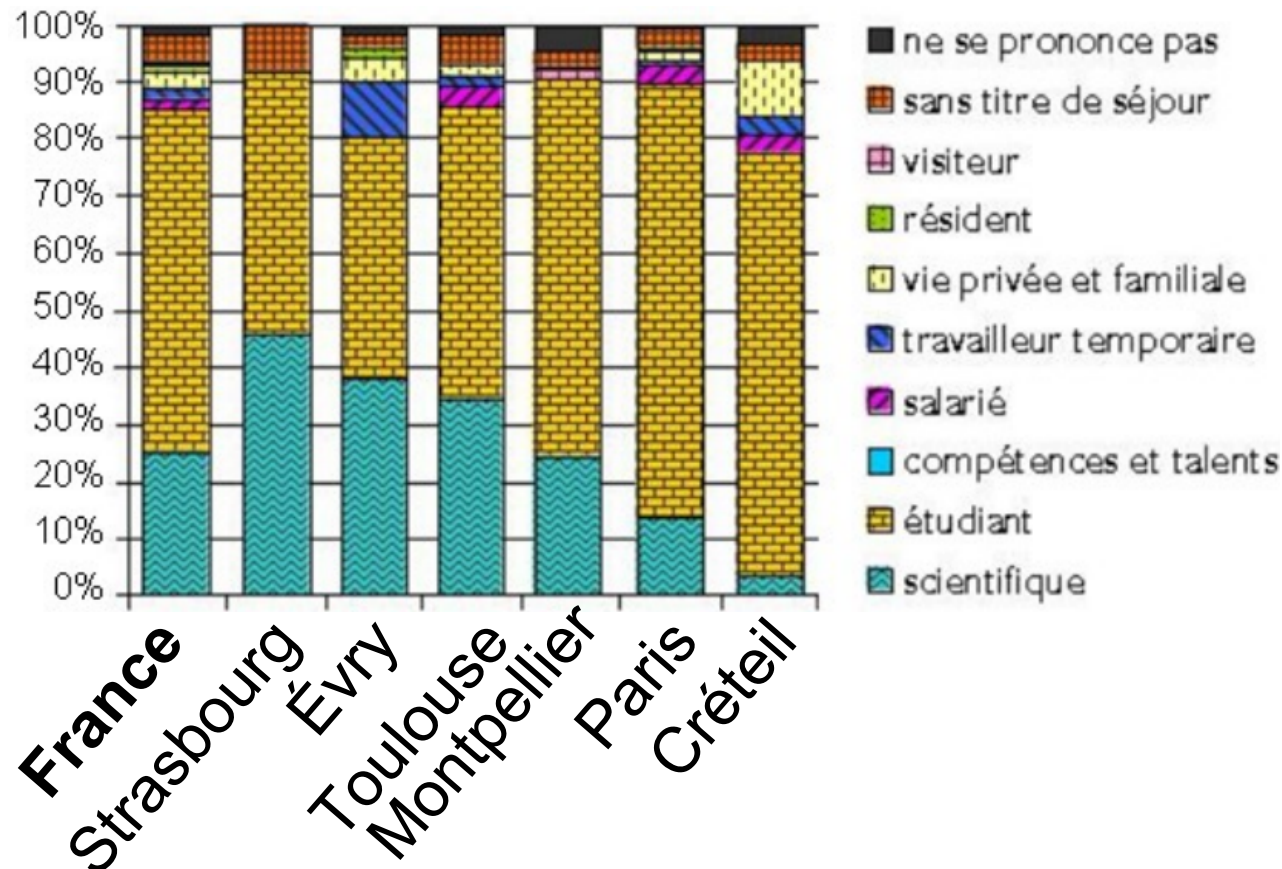


Figure 5. Titres de séjour des jeunes chercheurs étrangers.

- ouverture du titre de séjour "scientifique-chercheur" aux doctorants (loi du 24 juillet 2006) mais **inégalités de traitement selon les préfectures**
- panorama plus large de la **situation des doctorants étrangers** : information avant le séjour, visas, motivations, accueil administratif, titre de séjour, délais d'obtention, information, logement, intégration dans l'unité de recherche, intégration par le directeur de thèse, procédure de recrutement, contrat de travail, rémunération, droits sociaux, satisfaction académique et administrative, etc.
- **zoom sur certaines populations particulières** : carte de séjour "scientifique", cotutelle internationale, CIFRE, femmes

Des inégalités de traitement selon les préfectures :

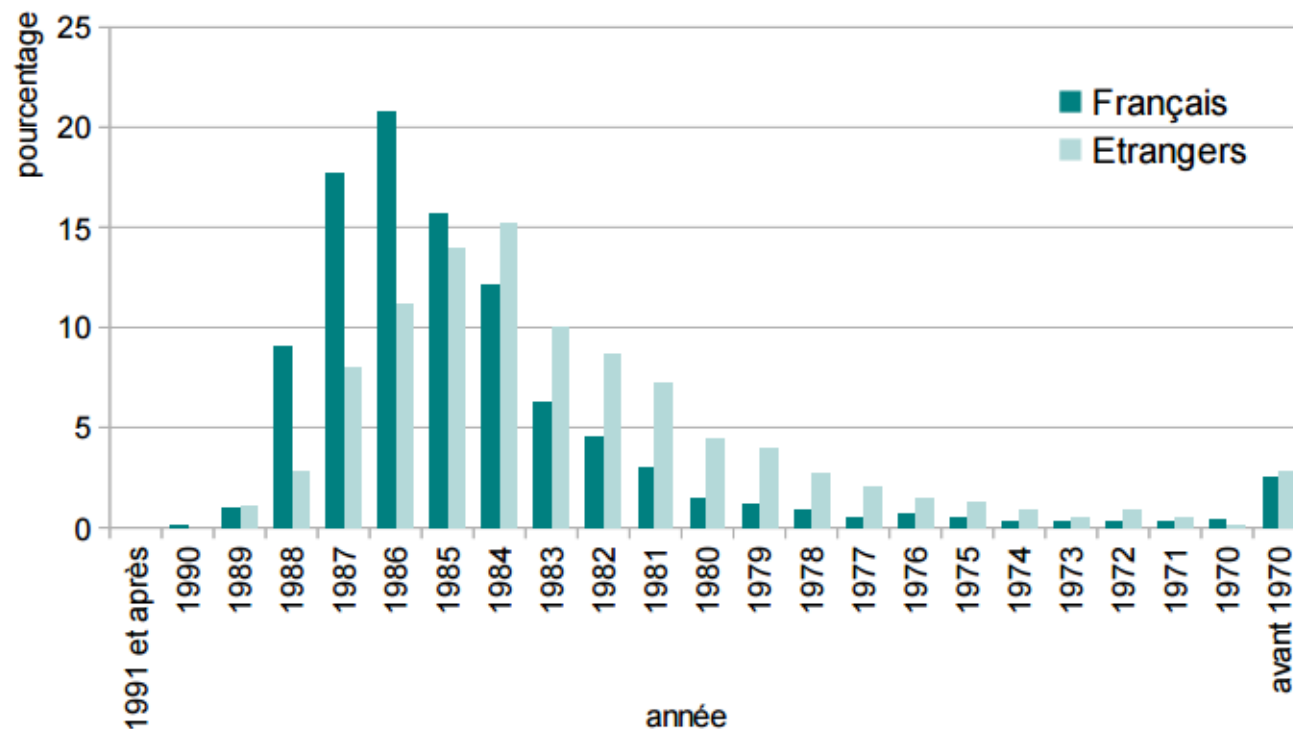


- manque d'information sur la **contractualisation des doctorants en France** :
 - combien ont un **contrat de travail** pour rémunérer leurs recherches doctorales ?
 - combien ont des **financements sans contrat de travail** ?
 - **quelles activités** font-ils au quotidien (recherche, enseignement, valorisation, vulgarisation, etc.) ?
- pour le chantier "jeunes chercheurs étrangers", comparer doctorants français et étrangers pour montrer l'**impact des jeunes chercheurs étrangers pour la France** :
 - plus expérimentés
 - aussi actifs voire plus
 - moins bien rémunérés

Des doctorants étrangers plus expérimentés :

Quelle est votre année de naissance ?

(4963 doctorants français, 1221 doctorants étrangers)



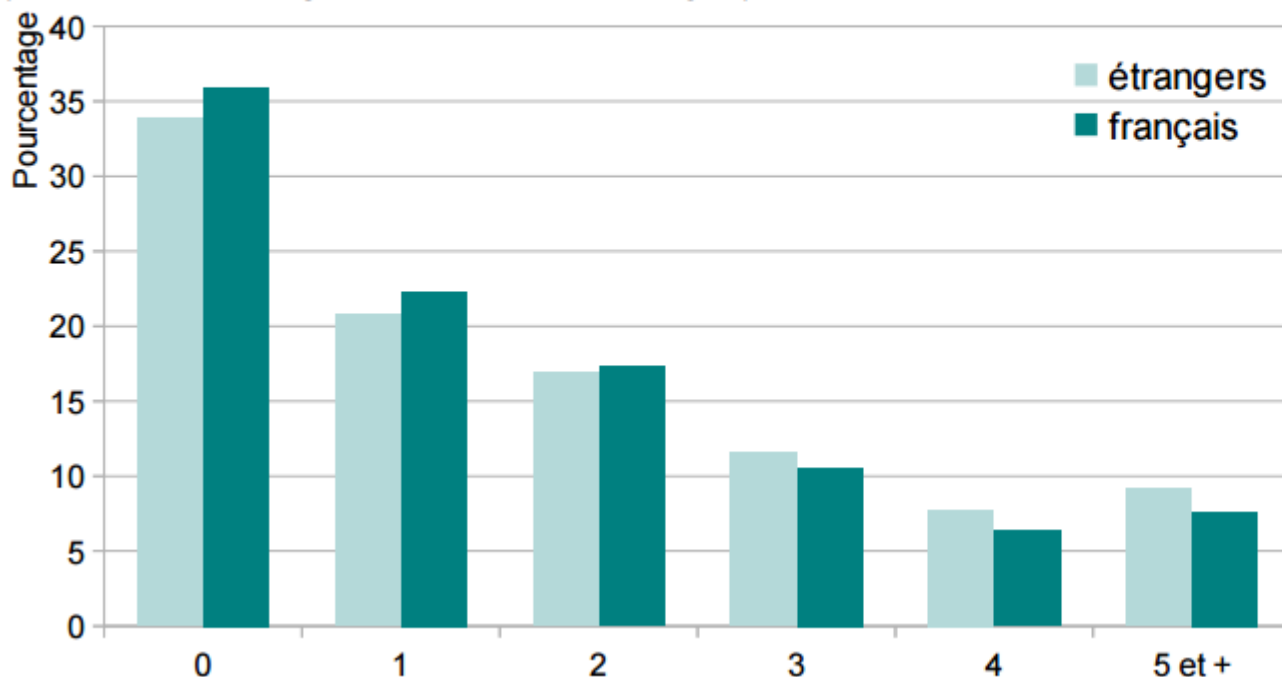
Avez-vous exercé un emploi à temps complet pendant au moins un an avant d'entamer vos recherches doctorales ?

→ 19% parmi 4947 doctorants français, 28% parmi 1217 doctorants étrangers

Activité de publication pendant le doctorat :

À combien d'articles scientifiques (publiés ou en cours de publication) avez-vous contribué ?

(6137 doctorants français, 1174 doctorants étrangers)



Doctorants étrangers :

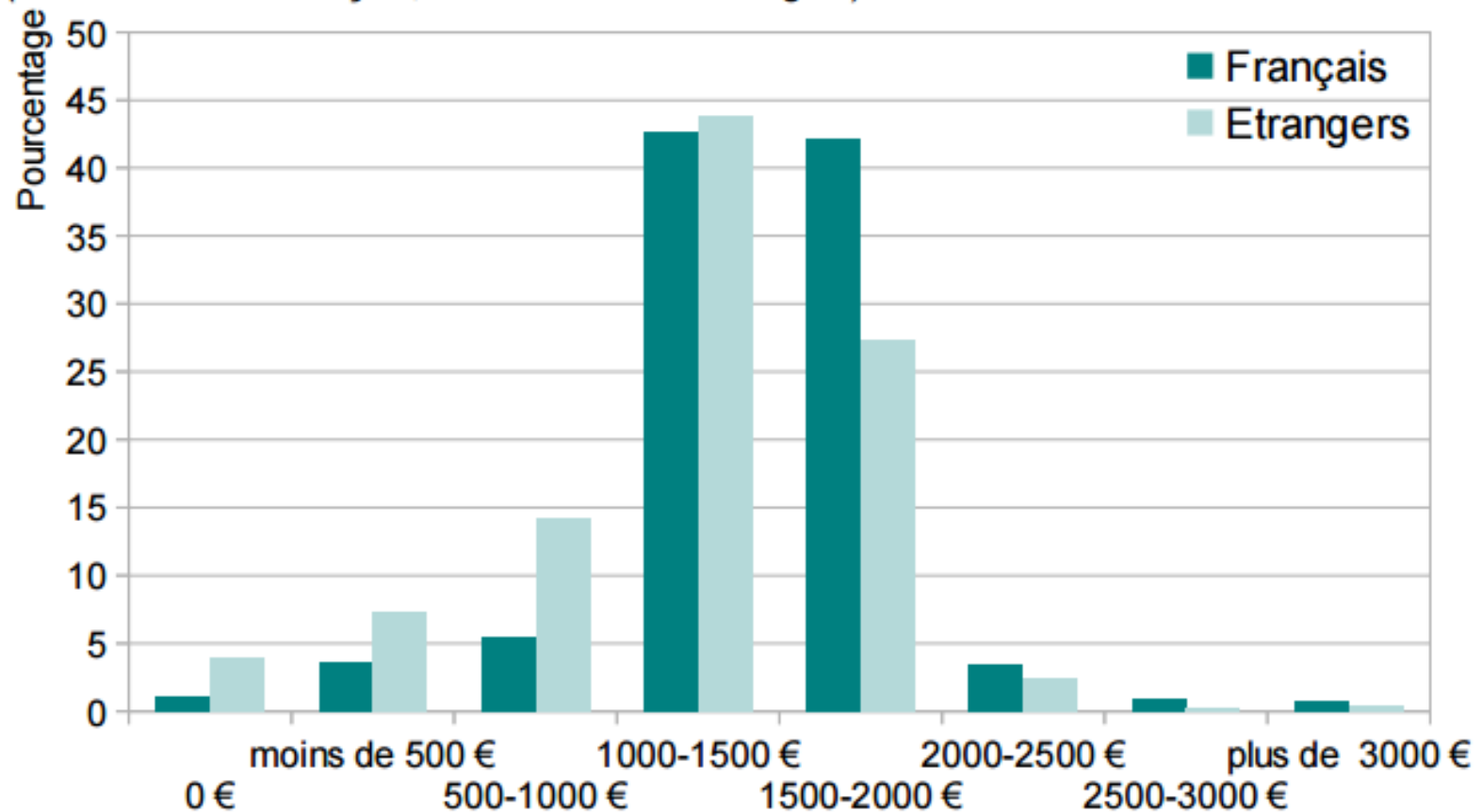
- 75% interventions académiques nationales
- 54% interventions académiques internationales

- **activités d'enseignement** : 45%, parmi lesquels :
 - 23% cours magistraux, 61% TD, 57% TP
 - 40% correction copies, 30% encadrement, 9% tutorat
 - 75% déclarent plus de 37 heures eq. TD par an
- **valorisation économique** :
 - 4% : dépôt d'un brevet
 - 9% : application des recherches par une entreprise
- **valorisation sociétale** :
 - 4% : application par une structure publique
 - 14% : interventions grand public

Des rémunérations inférieures pour les doctorants étrangers :

Quel est votre revenu mensuel total ? (net d'impôts)

(4962 doctorants français, 1203 doctorants étrangers)



- Difficultés de **renouvellement du titre de séjour "scientifique-chercheur" en fin de CDD** :
 - manque de connaissance et/ou application inégale selon les préfectures du Décret du 18 août 2014
 - changement de statut "scientifique-chercheur" vers "salarié" difficile (délais de traitement, impossibilité de prendre un emploi en attendant)

- Difficultés à obtenir le titre "scientifique-chercheur"
 - selon la nationalité ou l'université

- Préférence pour le titre "étudiant"

- **1. Types des problèmes pour le renouvellement de titre de séjour mention “scientifique-chercheur” suite à une privation involontaire d’emploi depuis le décret 18 août 2014.**
 - Pas d’application du décret
 - Adéquation du titre de séjour avec l’activité de recherche
 - Procédures administratives
 - Manque d’information
 - Délais administratifs
 - Changement de statut de titre de séjour

- **2. Problèmes de changement de statut depuis ou vers le titre de séjour “scientifique-chercheur” / paiement de la taxe OFII première embauche lors du changement de statut “scientifique-chercheur” vers “salarié” par l’employeur**
 - Accès au guichet de la préfecture
 - Changement de statut du titre de séjour
 - Durée de la carte de séjour
 - Coût des démarches administratives
 - Renouvellement de la carte de séjour

- **3. Problèmes rencontrés avec un visa long séjour valant titre de séjour, des récépissés ou des autorisations provisoires du séjour délivrées à la place d'un titre de séjour**
 - Procédures administratives
 - Délais administratifs
 - Qualité de l'accueil administratif

- travail commun avec l'ANDès pour diffuser auprès des **docteurs**
- identifier d'**autres problèmes** dans la loi sur les droits des étrangers prévue en 2015 et dans la directive européenne en cours de discussion à fin de proposer des solutions

Pour aller plus loin

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org/expertise/etrangers/>



<http://cjc.jeunes-chercheurs.org/faq/rubrique.php?r=etranger>



CJC Confédération des Jeunes Chercheurs

Présentation Expertise Questions fréquentes Contacts Liens

Accueil » [Faq](#)

Je suis étranger

1. Je suis étranger (hors Union Européenne), quelles sont les démarches à faire pour commencer un doctorat en France ?
2. Puis-je demander le titre de séjour mention « étudiant » au lieu de « scientifique-chercheur » ?
3. Est-il possible de travailler à plus de 60% avec un titre de séjour mention « étudiant » ?
4. Je suis étranger et je souhaite résider en France pour mener mes

Accès rapides

- Expertise
- Contrat doctoral
- Chartes des thèses
- Situation des JC étrangers
- Représentation des JC
- Le Doctorat à la Loupe
- Présentation
- Vie interne
- Associations membre
- Comment adhérer ?
- Nous contacter

Enquête sur les jeunes chercheurs étrangers en France : résultats et solutions
savoir plus...

Retrouver la proposition de loi de la CJC pour une juste représentativité des Jeunes Chercheurs
En savoir plus...

Pour aller plus loin.

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org/expertise/etrangers/>
<http://cjc.jeunes-chercheurs.org/faq/rubrique.php?r=etranger>

Les étudiants étrangers toujours confrontés au casse-tête administratif *EducPros.fr*

Au service des professionnels de l'enseignement supérieur

Morgane Taquet | Publié le 18.03.2015 à 12H39

LE FIGARO · fr étudiant 41% des doctorants en France sont des étrangers

Par Raphaël Gibour étudiant INSEEC | Publié le 22/01/2013 à 18:37

Les tracasseries administratives chassent les doctorants étrangers *Le Monde*

LE MONDE | 26.09.2012 à 15h25 • Mis à jour le 28.09.2012 à 10h55 |

Par Isabelle Rey-Lefebvre

Des thésards étrangers travaillent toujours au noir

LE FIGARO · fr

🏠 > ACTUALITE > SOCIÉTÉ Par 🗣️ Anne Jouan | Mis à jour le 17/02/2012 à 14:22 | Publié le 17/02/2012 à 12:00

La fin du travail au noir pour les jeunes chercheurs? **LE FIGARO · fr**

🏠 > ACTUALITE > SCIENCES & ENVIRONNEMENT Par ANNE JOUAN | Mis à jour le 15/10/2007 à 06:42 | Publié le 05/01/2007 à 06:00